

Annexe locale du Contrat de Ville 2024-2030 pour la ville de Bagnolet, quartiers prioritaires « Capsulerie-Coutures » et « La Noue-Malassis »

La ville de Bagnolet fait partie des rares villes dont le périmètre des quartiers politiques de la ville a été élargi et dont la surface s'est accrue particulièrement dans un quartier qui ne fait pas l'objet d'une rénovation urbaine, en l'espèce les Coutures.

Si la politique de la ville est suivie directement par le 1^{er} adjoint au Maire depuis plusieurs années, la ville de Bagnolet a procédé à des modifications dans son organisation en confiant très directement au DGA en charge de la Cohésion Sociale et de la Citoyenneté¹ le suivi de la Politique de la Ville afin que la transversalité soit une obligation naturelle qui touche toutes les directions de cette DGA. Plus concrètement, le cœur de l'action de la politique de la ville de marche sur deux pieds : la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) dans tout son cadre légal² (et dont la convention avec l'Etat, l'EPT, les bailleurs, sera signée en 2024) et les cinq Centres Socio-Culturels (CSC) qui sont désormais tous en QPV.

La nouvelle géographie prioritaire 2024-2030 couvre l'ensemble des quartiers qui peuvent être désignés comme « en mutation forte » et qui nécessitent donc un accompagnement afin que, entre le passé jugé négativement au point que la situation doit changer en profondeur et l'avenir qui se devra d'incarner les espoirs dans lesquels des milliers d'euros ont été investis en fonds publics et privés, ces quartiers ne soient pas plongés dans une attente passive préjudiciable à l'émergence de l'avenir souhaité. C'est le sens du travail mené sur l'animation des transitions urbaines. C'est pourquoi, la GUSP est placée au cœur de ces réflexions en relayant les attentes des habitants auprès des directions opérationnelles concernées (services techniques et centres de quartier). Cette coordination est particulièrement indispensable dans les secteurs de La Noue et Les Malassis, concernés par le NPNRU.

Par ailleurs, chaque CSC veille à ce que des fêtes de quartier soient organisées avec un maximum d'associations, l'ambition étant notamment de permettre des moments heureux, et possiblement inoubliables, pendant ces périodes de transition parfois pénibles pour les habitants.

Dans sa dimension quotidienne, l'activité des CSC passe par un travail de proximité mêlant le souci « d'aller vers », de permettre, autant que faire se peut, d'élargir les accès aux politiques publiques à tous les publics susceptibles d'en bénéficier par l'élargissement des accueils et donc de leurs plages horaires et de diversifier ces accueils. Ainsi les cinq CSC seront ouverts et accueilleront les publics du lundi au samedi à partir du 1^{er} septembre. Il est aussi prévu que dans chaque CSC des permanences consacrées à l'insertion professionnelle soient organisées³ dans le dernier trimestre 2024 afin que les publics les plus éloignés puissent prendre ou reprendre le chemin de l'insertion sociale et professionnelle.

¹ - Cette DGA comprend les directions de la Santé, des Sports et Prévention (dont les policiers municipaux, le CLSPDR, les ASVP et la médiation), de la Petite Enfance, de l'Education de l'Enfance (dont la restauration scolaire, les séjours vacances et transplantés, la Caisse des Ecoles, le PRE et le dispositif Acte), de la Démocratie locale, de la Jeunesse, de la Vie Sociale des Quartiers et de la Vie Associative (dont les Centres Socioculturels) et le suivi de la mission d'insertion comprenant notamment les relations avec l'Agence Locale d'Insertion, la Mission Locale, France Travail et l'Entreprise à But d'Emploi « Caps comme Noue »

²- Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 - Art. 62 de la Loi de finances 2015 prorogeant l'abattement de 30% de la TFPB - Cadre national d'utilisation de l'abattement de la TFPB signé le 29 avril 2015 entre l'Etat, l'USH et les associations d'élus – Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République instaurant la création de la métropole du Grand Paris et des établissements publics territoriaux (EPT) - Charte territoriale de GUSP signée en juin 2016 dont avenant N°1 signé en mars 2021, avenant N°2 signé en janvier 2023 et avenant N°2 bis signé en août 2023 – Art. 68 de la loi de finance 2022, prorogeant l'art. 1388 bis du Code général des impôts, permettant l'abattement sur la TFPB pour les organismes HLM du patrimoine en QPV.

³ - Un partenariat avec la Mission Locale et l'agence locale d'insertion, ainsi que la Maison de l'Emploi (dirigée par l'EPT Est Ensemble) est en cours de définition sur cette base. Et depuis le comité local de l'emploi du 14 mai dernier 2024, un partenariat pour une présence de permanences de France Travail dans chaque CSC doit aussi se construire.

La ville poursuit aussi sa tradition de consultation régulière de la population, initié en 2014, en réunissant une fois par trimestre ses sept conseils de quartiers animés par des « référents de quartiers » issus et désignés par les habitants de ces quartiers (dans le cas du quartier de la Noue, ces référents sont issus du Conseil Citoyen). Ces réunions - qui rassemblent selon l'actualité 40 à 70 habitants - permettent de faire le point et de consulter sur l'actualité et les projets urbains et immobiliers, associatifs, pratiques sur l'ensemble du quartier. A l'exception des conseils de quartiers qui ne concernent pas des QPV, ces réunions ont lieu dans des locaux des CSC.

Le tableau qui suit synthétise les événements, actions, activités et ateliers que les CSC mettront en œuvre durant les années à venir, en particulier pour la période 2024-2025, en lien avec les projets sociaux et les orientations du Contrat de Ville 2024-2030. Les principaux axes abordés incluent l'amélioration de l'environnement, l'accès aux droits et au numérique, le renforcement de la famille, le développement artistique et culturel, l'accès à la prévention et aux soins, la cohésion sociale, l'amélioration de l'habitat et la prévention de la délinquance. Chaque CSC adapte ces orientations à ses spécificités locales afin de répondre aux besoins de ses habitants, l'ambition, elle, reste la même : permettre à chaque public de repousser les horizons des possibles.

CSC	Axes	Actions et Activités
CSC Anne Frank QPV Malassis - La Noue	1. Environnement et vie quotidienne	Écologie : sensibilisation au rapport à l'environnement - Participation citoyenne et pouvoir d'agir - Lien social : événements conviviaux et culturels
	2. Accès aux droits et numérique	Formations et accès aux équipements numériques - Accueil, information, et orientation des habitants
	3. Famille et jeunesse	- Réussite scolaire et soutien à la parentalité - Accès aux loisirs et vacances pour les familles
	4. Art et numérique	- Ateliers MAO et pratiques culturelles
	5. Santé	- Participation à Octobre Rose - Point info santé et ateliers bucco-dentaires
	6. Cohésion sociale	-Ateliers sociolinguistiques, séjours famille, conseils de quartiers - Partenariats associatifs et événements festifs
	7. Habitat et cadre de vie	- Sensibilisation écologique : compostage et jardin partagé
	8. Prévention délinquance	-Activités de sensibilisation à la sécurité et tranquillité publique - Ateliers sportifs et éducatifs pour les jeunes
	Orientations transversales	- Égalité femmes-hommes : ateliers et événements pour valoriser l'égalité - Participation des habitants : débats, événements scolaires, ateliers - Transition écologique : ateliers compostage, propreté
CSC Pablo Neruda	1. Inclusion sociale	- Permanences sociales et écrivain public - Ateliers sociolinguistiques et démarches administratives - Accompagnement vers l'insertion professionnelle
QPV Malassis - La Noue	2. Éducation et parentalité	- Accompagnement à la scolarité

		- Ateliers parents-enfants et cafés des parents
	3. Culture	- Ateliers culturels : yoga, couture, théâtre, vidéo, slam, web radio
	4. Cohésion sociale	- Renforcement des partenariats locaux - Organisation de moments conviviaux et festifs
CSC la Fosse aux Fraises	1. Réussite éducative et parentalité	- Café des parents - Accompagnement à la scolarité
QPV Capsulerie Coutures	2. Emploi et insertion	- Ateliers de recherche d'emploi et connaissance de la vie en entreprise - Accompagnement à la création d'entreprise
	3. Santé	- Campagnes de sensibilisation sur la santé - Informations sur les droits médicaux
	4. Cohésion sociale	- Organisation d'événements festifs et culturels - Café des sages
	5. Habitat et cadre de vie	- Sensibilisation écologique : fabrication de jardinières, <i>clean up day</i>
	6. Prévention délinquance	- Actions de médiation et prévention des conflits - Ateliers sport de combat
CSC Les Coutures	1. Inclusion sociale	- Permanences d'écrivains publics et soutien administratif
QPV Capsulerie Coutures	2. Éducation, parentalité	- Éveil musical, café des familles, ateliers bien-être
	3. Animation familiale	- Soutien à la création d'associations, accompagnement scolaire
	4. Vie locale	- Partenariats avec les associations locales - Participation des habitants : bénévolat, événements festifs
	Orientations transversales	- Égalité femmes-hommes : ateliers et sensibilisation - Participation des habitants : implication dans les projets et événements du quartier - Transition écologique : jardinage, sorties nature
CSC Guy Toffoletti	1. Épanouissement personnel	- Activités artistiques et culturelles pour enfants et adultes : chant, création de jeux vidéo, arts plastiques, théâtre, danse hip hop, couture, mosaïque, yoga, salsa, cours de français
QPV Malassis - La Noue	2. Accueil et ressources	- Permanences d'écrivains publics et administratifs pour l'accès aux droits
	3. Vivre ensemble	- Accompagnement des habitants pour la création d'associations - Partenariats associatifs
	4. Prévention délinquance	- Actions de prévention avec la police, tournoi de basket, équitation et tir à l'arc

	Orientations transversales	<ul style="list-style-type: none"> - Égalité femmes-hommes : ateliers et expositions - Participation des habitants : implication dans événements sportifs et culturels - Transition écologique : recyclerie, jardin partagé, construction bois recyclé

Il convient de noter que les projets sociaux, renouvelés sur des périodes de 1 à 4 ans, subiront des modifications significatives en 2025 dans le cadre du processus de renouvellement des projets sociaux avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Il s'agira de mieux répondre aux besoins changeants identifiés par les habitants des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), suite au diagnostic effectué avec les différents partenaires.

Très prochainement, au cours de l'année scolaire 2024-2025, la Ville de Bagnolet demandera la création d'une Cité Educative afin de proposer dans les écoles et collèges des activités complémentaires de celles déjà mises en œuvre par la commune, Est Ensemble, le Conseil Départemental, l'Etat, les associations et les bailleurs grâce aux fonds dédiés de la Politique de la Ville, les subventions municipales, territoriales et départementales, ainsi que les soutiens accordés grâce aux exonérations de TFPB.